

---

## **Préparation de la rentrée 2020 dans les lycées : des suppressions de poste d'une ampleur inédite !**

Le groupe de travail relatif aux créations et suppressions de postes dans les lycées de l'ex-académie de Rouen s'est tenu vendredi 13 Mars. Le rectorat prévoit pour la rentrée 2020, une suppression nette de 94 postes (123 suppressions de postes et 29 créations), alors que selon les prévisions, ces lycées accueilleront 108 élèves supplémentaires. Ces données démontrent une nouvelle fois que l'un des objectifs de la réforme Blanquer du lycée est de réaliser des économies budgétaires au détriment de la qualité de l'enseignement. Dans de nombreux établissements, cela se traduira par des fermetures d'options ou un non respect de leurs horaires réglementaires, des dédoublements supprimés, sans parler des 54 h d'Aide à l'Orientatation et de l'Accompagnement Personnalisé (censé notamment permettre de remédier aux difficultés des élèves détectées lors des tests de positionnement à l'entrée en 2de) qui n'existent dans quasiment aucun lycée faute de financement.

Certaines disciplines sont particulièrement impactées (24 suppressions nettes de postes en Mathématiques, 18 en SII, 10 en SES, 9 en Lettres Modernes, ...). Le SNES-FSU a interrogé les services du rectorat sur le nombre d'heures supplémentaires (parfois pléthorique) dans les disciplines de chaque lycée. A chaque fois que ce nombre le permettait, il a demandé une création de poste (ou le maintien du poste supprimé), d'autant plus que certains postes supprimés lors des CA sur la DHG risquent de réapparaître en juillet lorsque seront connus les spécialités choisies par les élèves de 2de et celle abandonnée par les élèves de 1<sup>re</sup>.

Suite à nos interventions, le rectorat s'est engagé à réexaminer un certain nombre de situations qui seront tranchées lors du prochain Comité Technique Académique (initialement prévu le 30 Mars et reporté en raison de l'épidémie du Coronavirus). Le SNES-FSU a par ailleurs exigé qu'une attention particulière soit portée lors du mouvement intra-académique sur la situation de tous les enseignants en mesure de carte scolaire.